

LISTE DES GRAPHIQUES

- Crue 1972 Hydrogramme
- Crue 1973 Hydrogramme
- Etiage 1971/72 et 1972/73 Tarissement et épuisement
- Progression de la salinité - Années 1971/72 et 1972/73
- Evolution de la salinité en 1973
à RICHARD-TOLL, DAGANA, BOKHOLE
- Plan d'ensemble de la vallée - Schéma d'Aménagement et
situation des périmètres et des casiers-pilotes
- Plan d'ensemble du périmètre de MATAM
- Plan d'ensemble du périmètre de SALDE
- Plan d'ensemble du périmètre de BOGHE
- Plan d'ensemble du périmètre de NIANGA
- Barrage du Delta - Vue en plan - coupe.

L I S T E D E S T A B L E A U X

Prélèvements (salinité)

TABLEAU	I	- RONQ	13
"	II	- ROSSO.....	14
"	III	- RICHARD-TOLL.....	15
"	IV	- DAGANA.....	16
"	V	- BOKHOLE.....	17
"	VI	- GAE.....	18
"	VII	- GOUREL.....	19
"	VIII	- DAR-ES-SALAM.....	20
"	IX	- GOUREL MOUSSA.....	21
"		- ETUDE STATISTIQUE DE LA SALURE MAXIMALE ET DU RETRAIT.....	22

DEFINITION DES SIGLES EMPLOYES

B I R D	Banque Internationale de Reconstruction et de Développement
E I R A	Ente Italiano Rilievi Aerofoto (Italie)
F A C	Fonds d'Aide et de Coopération
F E D	Fonds Européen de Développement
I G N	Institut Géographique National (France)
I R A T	Institut de Recherches Agronomique Tropicales et des Cultures vivrières
M A S	Mission d'Aménagement du Fleuve Sénégal
O E R S	Organisation des Etats Riverains du Fleuve Sénégal
O M V S	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
O R S T O M	Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
S A E D	Société d'Aménagement et d'exploitation des terres du Delta (Sénégal)
S O G R E A H	Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques



INTRODUCTION

L'expert hydro-agricole est arrivé au Projet le 15 Juillet 1973 pour succéder à M. JUTON son prédécesseur qui était resté au Projet 3 ans et demi. Les termes de référence étaient pratiquement les mêmes.

- . Poursuivre l'inventaire et l'étude des connaissances acquises en irrigation dans le bassin du Sénégal,
- . Assurer la supervision des sous contrats d'étude, pour l'établissement des secteurs pilotes d'irrigation, les ouvrages de reprises et les schémas d'aménagement de périmètres, ainsi que les études sur le barrage du Delta et sur le modèle mathématique.
- . Participer à la rédaction du rapport final
- . Participer aux discussions et contacts avec les autorités de l'OMVS.

Une des grandes "difficultés" du travail de l'expert a été son arrivée au Projet, à la fin de celui-ci, alors que la plus grande partie du travail avait été réalisée, les grandes options choisies et les conclusions élaborées.

La poursuite de l'inventaire des connaissances acquises a consisté à continuer l'étude hydrologique, et à étudier les disponibilités actuelles de l'eau dans le fleuve afin de déterminer les superficies irrigables avant régularisation. De plus en collaboration avec les autres experts du Projet faire la critique des expériences entreprises dans la vallée à ce jour.

.../...

La supervision des sous contrats a également été poursuivie. Le sous contrat concernant le barrage du Delta a été "finalisé" par le rapport remis par la société SOGREAH. De même l'exploitation du contrat du modèle mathématique a été close après détermination des limites d'endiguements des aménagements à exécuter et l'étude du coin salé. Les études des casiers-pilotes et des périmètres sont terminées et en cours d'édition définitive.

La participation de l'expert à la rédaction du rapport final s'est concrétisée par la rédaction des chapitres "Hydrologie climatologie" "Inventaires des aménagements existants" "Topographie". "Etudes des projets pilotes et des périmètres prévus" en 1e phase "Barrage du Delta et Barrage de retenue dans la haute vallée".

Enfin l'expert a participé à différentes réunions et discussions avec la direction de l'OMVS, du Génie Rural Sénégalais et Mauritanien, du Service de l'Agriculture et de l'Hydraulique du Sénégal, des Organismes de Financement Extérieurs FED, BIRD, et avec des Organismes spécialisés ORSTOM, SAED, IRAT, etc...

L'expert remercie tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche, lui facilitant son travail et lui fournissant des renseignements, leur énumération serait trop longue pour être faite.

CARTOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE

Dans son rapport de fin de mission, M. JUTON a fait le bilan des cartes existantes et des levées topographiques qui ont été exécutées dans la vallée. Depuis les choses ont peu évolué.

Carte EIRA : La FAO a passé un contrat avec EIRA pour compléter en courbes de niveau les zones du Delta non traitées par la MAS. Les travaux sur le terrain ont été entrepris en 1968 et 1969, puis un premier travail de restitution et d'interprétation exécuté. La première impression provisoire des cartes ayant été vérifiée par le Projet a été refusée, car les tolérances d'altimétrie étaient largement dépassées. Depuis EIRA malgré des difficultés internes a repris le travail d'interprétation sur de nouvelles méthodes.

Zone d'Influence du Barrage du Delta : Lors de la rédaction du rapport de préfaisabilité du Barrage du Delta (Mai 1973) des problèmes se sont posés sur le volume exact de la retenue, sur la superficie des terres inondées et sur l'estimation du volume exact des digues et de leur tracé.

Les cartes dont nous disposons sont peu précises et des courbes de niveau tous les mètres, sur un terrain très plat mais où le micro relief joue un si grand rôle, ne permettant que des estimations à 30% près.

Il est donc souhaitable d'effectuer un travail de cartographie avec une précision altimétrique plus importante que les normes habituelles pour un levé au 1/20.000e, et devant avoisiner les tolérances du 1/5.000e. Le travail doit être fait sur une superficie de 40 à 50 mille hectares.

Pour effectuer ce travail la méthode suivante peut être utilisée :

. La planimétrie est bâtie au préalable sur un canevas triangulé complété par un montage TPFER des clichés au 1/5.000e existants puis mise à l'échelle.

. La planimétrie est mise à jour sur le terrain par levé altimétrique de 6 à 8 points au km², déterminés par maillage au niveau de précision et rayonnement tachymétrique.

. Interprétation sous stéréo pour sensibiliser le tracé des courbes de niveau selon le modelé du terrain.

Cette méthode donne une erreur probable de 0,08 m et une tolérance de 0,30 m.

Le prix d'un tel travail serait de 550 F CFA l'ha (2,5 \$/ha).

Cartographie du reste de la vallée : Dans le cadre du sous contrat que la FAO a passé avec la SOGREAH, les travaux de levé de certaines unités naturelles d'équipement ont été exécutés.

Il faudrait également procéder à une remise en état du nivellement de premier ordre pour l'ensemble de la vallée, l'ancien réseau mis en place par l'IGN présente des discordances dûes sûrement à des mouvements de bornes. La route de Diéri sur la rive gauche récemment construite permet de poser sur les ouvrages nouveaux des repères de nivellement stables.

L'Institut de Géographie Nationale avait été consultée pour un tel travail et les propositions fournies se trouvent dans le rapport de fin de mission de M. JUTON (Juin 1972).



HYDROLOGIE

L'étude hydrologique du Bassin du Fleuve Sénégal a été remarquablement traitée dans l'ouvrage édité par l'ORSTOM et la MAS.

"Monographie Hydrologique du Fleuve Sénégal" 1964 1968. Elle a été complétée par l'étude du Sénégal-Consult pour le compte du PNUD.

"Projet d'un système de contrôle des débits dans le Bassin du Haut-Sénégal 1970 et par les différentes publications du Projet REG/61 de la FAO".

Nous ne reviendrons pas sur les résultats de ces études.

Dans le rapport de fin de mission de M. JUTON des renseignements complémentaires sont donnés par cet expert qui a étudié les crues 1965 à 1972 et également les étiages durant ces années. En particulier les renseignements fort intéressants pour l'agriculture concernant les faibles débits d'étiage et les dates de certains débits garantis.

L'expert s'est contenté d'étudier les crues de 1972 1973 dont il a suivi l'évolution ainsi que l'étiage 1972 et 73.

Stations de jaugeage : Les stations de jaugeage de la vallée ont été visitées par l'expert en compagnie d'une mission de l'ORSTOM en Mars 1973.

Les stations comportent des échelles qui en principe sont lues 2 fois par jour (8 h et 18 h) par des agents de la MAS. Mais en 1972, la décision de dissoudre la MAS a été prise par les Gouvernements des pays riverains. Cet organisme qui avait fait un travail remarquable, et réuni une documentation importante, étudié de nombreux projets, etc... était devenu squelettique n'ayant plus de personnel, et plus de crédits. Aucun service de remplacement pour les lecteurs de crue n'avait été prévu, aussi les lecteurs abandonnés à eux mêmes ont réagi suivant leur tempérament. Certains ne faisant plus aucune lecture, d'autres ne faisant plus que les lectures en période de crue. De plus, de nombreuses échelles ou parties d'échelles étaient détériorées et non remplacées. Seule la station de Bakel a été exploitée régulièrement ce qui est fort heureux car c'est la plus importante de la vallée. La station de Boghé par contre a été abandonnée ainsi que celle de Rosso.

En Mars 1973, la décision a été prise de confier le service de lectures des échelles de la MAS au Service de l'Hydraulique mais sans fournir des crédits nécessaires au fonctionnement. Le Service de l'Hydraulique a essayé de passer un contrat avec l'ORSTOM (financement FAC) pour que ce dernier reprenne le réseau, le remettre en état, et l'exploite pendant 4 ans. Malheureusement ces démarches n'ont pas abouti.

Le Service de l'Hydraulique a quand même pu réparer certaines échelles et reprendre les lectures mais des échelles, en particulier celles de Ouaoundé, Boghé et Kaédi, ont été purement et simplement abandonnées.

Il faut également procéder à un nouveau tarage de toutes les stations car certaines mesures sont discordantes et ne peuvent s'expliquer que par une modification du lit du fleuve.

La Crue 1972

La crue 1972 est celle d'une année déficitaire de fréquence centennale. Nous donnons ci-joint son graphique.

L'hivernage 1972 a été très déficitaire au point de vue pluviométrique, la conséquence s'en est fait ressentir dans la vallée, par les apports très faibles du fleuve qui contrairement aux autres années n'a pas débordé de son lit mineur. Il faut pour que le débordement ait lieu, que le débit passant à Bakel dépasse $2.000 \text{ m}^3/\text{s}$, ce qui n'a pas été le cas le débit maximum de pointe ayant culminé à $1.420 \text{ m}^3/\text{s}$. Les seules inondations ont été le fait de marigots peu importants qui ont rempli quelques cuvettes. La date de démarrage de la crue a été normale 21 Juin. La date de pointe crue est aussi celle d'une année normale le 8 Septembre, alors que statistiquement elle est prévue pour le 10 Septembre. Par contre les apports ont été parmi les plus faibles connus.

La Crue 1973

En 1973 la crue est également faible et d'une fréquence de sécheresse décennale. Le fleuve a quand même débordé de son lit mineur puisque la pointe de crue a été à Bakel de $2.546 \text{ m}^3/\text{s}$. Le démarrage de la crue a été lui précoce 10 Juin, et la pointe de crue a été très précoce 25 Août pour une date extrême connue le 22 Août.

On trouvera sur le tableau joint les caractéristiques de ces deux crues :

Modules mensuels à Bakel en m³/s

Année	K	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	Annuels
1972	3,2	51,3	290,5	795	1053	495	216	116	64,3	43,4	20	7,1	264
1973	2,4	107,5	331	1679,8	1356,8	492	178						
Médiane	9,6	107	580	2311	3395	1669	567	254	141	83	46	19,5	768

Dates des certains débits caractéristiques à Bakel

Années	Maxima de crue m ³ /s	Date du maximum	Date de démarragae de la crue	Apparition du débit 100 m ³ /s
1972	1.428	8/9	22/6	23/6
1973	2.546	25/8	10/6	14/6
Médiane	4.600	10/9	9/6	22/6

Etiage 1972 et 1973

L'étiage 1972 a été assez sévère celui de 1973 l'a été encore plus car la non inondation du lit majeur n'a pas permis de stockage et par conséquent le déstockage qui crée un léger apport à l'aval. Cependant ce qui est remarquable c'est que les lois de tarissement et d'épuisement sont respectées. Les courbes d'étiage se déduisent les unes des autres par translation dans l'échelle des temps. Les courbes ont été tracées pour les deux années 1971/1972 et 1972/1973.

Au cours de l'étiage 1972/73 des mesures ont été prises au moulinet par l'ORSTOM à différentes stations de la vallée de même M. RIJKS du Projet 114 a fait des mesures de débit d'étiage à Kaédi. On trouvera ci-dessous les différents jaugeages effectués et les débits donnés par la courbe théorique.

Jaugeages effectués sur le Fleuve Sénégal
pendant l'étiage 1973

Date	Station	Débit mesuré en l/s	Débit calculé par courbe de tarage l/s	Observations
10/5	Bakel	250 l	2.600	mesures ORSTOM
5/6	"	833 l	2.600	" "
12/5	Matam	710 l	non taré	mesures ORSTOM
6/6	"	210 l		" "
27/3	Kaédi	8.000 l	60.000	mesures FAO
3/5	"	2.400 l	47.000	mesures FAO
11/5	Saldé	1.420 l	non taré	mesures ORSTOM
14/6	"	483 l		mesures ORSTOM

On voit que les différences sont notables, ce qui montre que les courbes de relations débit hauteur sont détarées et qu'il est urgent de faire une campagne de mesures pour retarer toutes les stations.

Remontée de la salure : Depuis 1964 date de parution de l'ouvrage de L'ORSTOM "Remontée des eaux marines dans le Fleuve Sénégal" Avril 1964 aucune étude n'a été faite. Le Projet a mené une campagne de mesures en 1972 et la SAED une autre campagne en 1973. De même la C.S.S. a mené une campagne de mesures en 1973.

En 1973 le Projet a demandé à la SOGREAH d'étudier un modèle mathématique : la remontée marine dans le Delta du Sénégal et d'y intégrer les résultats des deux dernières campagnes de mesures.

Mesures 1971/1972 : On trouvera les résultats de ces mesures dans un rapport établi par M. BORDIER en Août 1972. "Remontée des eaux marines dans le Sénégal, Campagne de prélèvement 1972 en amont de Richard-Toll".

Mesures 1972/1973 : Les tableaux suivants donnent les mesures effectuées en certains points caractéristiques. Rong, Rosso, Richard-Toll, Dagana, Gaé, Bokhole etc... De même nous avons tracé la courbe d'évolution de la salinité aux 3 stations importantes pour l'irrigation. Richard-Toll, Dagana, Bokhole.

Nous avons également complété le tableau statistique des intrusions marines pour les années 1965 à 1973. En 1972 le front salin a atteint le Pk 220 et en 1973 le Pk 252. On remarque que l'Intrusion marine s'aggrave d'années en années et que la conséquence sur les aménagements existants s'en ressent, en effet les aménagements de K'Pourié et du Delta sont obligés d'arrêter les pompages très tôt du fait de la salure. De même à Richard-Toll, l'exploitation précoce du lac de Guiers nécessite le creusement d'un nouveau chenal pour la Taouey. Enfin le périmètre de Dagana se trouve pénalisé fortement car l'eau salée y remonte tous les ans alors qu'auparavant cela n'avait lieu qu'une année sur 5. Il est vrai que nous traversons un cycle d'années exceptionnellement sèches.

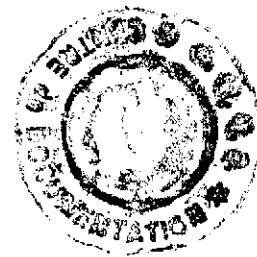


Tableau I

RONQ = Distance au Pont Faidherbe à Saint-Louis 112 km

Prélèvements - (Salinité en Micromhos)

Date	Surface	- 2 m	- 4 m	Fond
19/12	46	47	46	46
28/12	50	50	51	50
4/1	51	54	50	52
9/1	1.200	2.370	2.740	4.300
18/1	3.900	4.000	4.200	3.800
24/1	4.100	4.900	8.000	12.300
26/1	3.400	3.500	5.700	13.400
30/1	4.400	4.900	11.500	13.300
2/2	4.400	5.500	12.600	18.000
7/2	5.800	6.600	15.100	18.400
10/2	6.100	5.900	5.900	17.700
13/2	5.500	5.600	18.400	20.000
16/2	6.900	6.800	10.000	13.000
20/2	7.800	7.600	9.100	11.600
23/2	8.400	8.500	8.700	9.500
27/2	9.500	9.900	10.800	13.500
2/3	8.900	9.300	12.600	15.000
6/3	11.400	11.500	13.000	15.100
13/3	11.000	11.400	14.200	15.600
23/3	12.900	15.500	13.000	18.000
27/3	11.900	12.000	12.500	14.400
23/5	24.000	23.700	24.400	25.500
25/5	24.500	24.400	24.500	24.700
9/7	2.340	2.300	2.600	5.500
16/7	840	850	955	1.050

ROSSO - Distance au Font Faidherbe à Saint-Louis = 130 km

Prélèvements - (Salinité en Micromhos)

Date	Surface	- 2 m	- 4 m	Fond
24/1	860	1.290	2.910	4.900
26/1	1.260	1.220	2.300	5.900
30/1	2.300	2.250	2.840	7.100
2/2	2.520	2.430	2.860	8.700
7/2	2.650	2.740	4.500	10.100
10/2	3.600	3.500	5.100	8.500
13/2	3.300	3.300	4.400	9.500
16/2	3.400	3.400	3.600	5.900
20/2	7.800	7.600	9.100	11.600
23/2	5.100	5.000	5.300	6.900
27/2	4.900	5.000	5.400	7.900
2/3	5.100	5.300	5.900	7.400
6/3	8.000	8.100	8.700	11.500
13/3	7.400	7.600	8.400	11.500
23/3	8.500	8.500	8.600	10.700
27/3	8.300	8.400	9.600	10.900
9/7	1.450	1.310	1.300	2.790
16/7	350	345	345	340

. Admission d'une submersion exceptionnelle de 15 cm de plus pendant une durée ne dépassant pas 3 jours, sur de faibles surfaces

. Evacuation immédiate des eaux de ruissellement dans les zones de polyculture.

Avec ces hypothèses on obtient les modules d'assainissement de l'ordre de :

- 1,5 l/s/ha pour l'évacuation en 10 jours du volume d'eau tombée pendant la décade,

- 7 l/s/ha pour l'évacuation immédiate évitant toute submersion (zone de polyculture).

Quand cela est possible on prévoit un stockage dans des mares ou dans des zones non irrigables pour éviter le suréquipement de la station d'exhaure.

Les fossés de colatures ont une section trapézoïdale avec pente de talus de 3 de base pour 2 de hauteur.

L'aménagement à la parcelle

L'irrigation se fait par bassins de submersion pour les rizières, les autres cultures seront faites par infiltration ; raies, billons ou planches (1).

(1) Dans certaines zones au microrelief important où le planage nécessite un mouvement de terres supérieur à 500 m³/ha, l'irrigation par aspersion pourra être installée (cas prévu à Nianga sur des essais fruitiers réalisés par l'IFAC sur 50 ha et à Boghé sur une cinquantaine d'ha).

Le périmètre est divisé en quartiers de 10 à 15 ha permettant de fournir en tête l'eau d'irrigation par rotation.

Deux types d'aménagements ont été prévus :

- Quartiers à vocation rizicole. Les quaternaires d'irrigation sont espacés de 150 m et séparés par les colatures quaternaires à mi distance. Les bassins de submersion sont rectangulaires de 75 m de longueur et d'une largeur de 30 à 120 m suivant la pente du terrain de façon à limiter les mouvements de terre. La superficie de ces bassins est de l'ordre de 0,5 ha en moyenne. Les longueurs de réseau d'irrigation et de planage sont de l'ordre de 85 m/ha. Les ouvrages de prise sont du type tout ou rien avec vannette ou buse obturable.

- Quartiers de polyculture : L'irrigation se fait par infiltration, dans le sens de la plus grande pente du terrain naturelle qui est inférieure à 2 ‰ la longueur des parcelles est limitée à 150 m et le planage est fait par la méthode dite "touche de piano". L'alimentation se fera par des siphons en matière plastique ($\phi = 50$ mm). La longueur du réseau d'irrigation et de colature est également de l'ordre de 85 m/ha.

C'est sur ces hypothèses que les 4 périmètres et les 3 casiers-pilotes ont été étudiés.

Planage et aménagement des sols : La répartition des cultures est fonction de la qualité des sols, les aménagements en billons avec touches de piano représentent 2.400 ha et les aménagements en bassins rizicoles avec planage représentent 7.450 ha et l'aspersion sera installée sur 250 ha environ sans gros travaux de planage.

Le coût total de cet aménagement des parcelles y compris les canaux quaternaires et les prises est de 1.960 millions de F CFA soit 196.000 F CFA à l'ha net irrigué.

Principes d'aménagement : Le Projet Hydro-Agricole a défini certains principes d'aménagement dans la vallée.

Il est presque impératif que l'OMVS joue le rôle principal de répartition des eaux dans la vallée une fois les règles de partage des débits entre les Etats fixés.

Il est également souhaitable que l'OMVS soit consultée avant chaque aménagement sur le fleuve, afin de pouvoir conseiller utilement les Etats et créer une harmonie dans les règles d'aménagement. (Il serait aberrant de voir se développer de nouveau, des projets autres que ceux préconisant la maîtrise complète de l'eau et la double culture).

Les règles de protection des ouvrages et des périmètres contre les crues devraient être les mêmes sur les deux rives et sur l'ensemble de la vallée. Sous l'égide de l'OMVS et de la FAO l'étude des lignes d'eau pour la crue centennale a été faite par le modèle mathématique. Ce modèle devra être conservé et "interrogé" à chaque aménagement nouveau pour déterminer la nouvelle cote d'endiguement.

Chaque périmètre ou unité naturelle d'équipement est en général doté d'un organisme unique de gestion, mais de plusieurs stations de pompes. Il est recommandé pour un bon fonctionnement et un bon entretien de standardiser au maximum le matériel. Si on ne peut avoir le même matériel pour toute la vallée, (ce qui est impossible à cause des règles d'appel à la concurrence) le minimum serait que la standardisation et l'unicité soit de règle sur chaque périmètre.

Les règles du Génie Civil et de calcul hydraulique des réseaux devraient être uniformisées pour l'ensemble de la vallée, en particulier les débits pour les irrigations, les besoins en eaux, etc..., ceci afin qu'il n'y ait pas gaspillage de cette denrée rare qui est l'eau.

L'OMVS Organisme Inter Etat doit jouer le rôle de coordinateur, de conseiller et d'arbitre entre les Etats. Aucun aménagement sur le fleuve ou dans la vallée ne devrait être fait sans son accord. Les problèmes du fleuve commun aux Etats doivent être soumis à sa haute autorité "nous pensons à la navigation, le partage et la gestion des eaux, l'exploitation des barrages ; et également la construction des ouvrages communs : barrage du Delta, déroctage du fleuve, barrage de Manantali, et de Goubassi". Mais pour pouvoir jouer ce rôle il faut que cet organisme se structure, s'organise et possède une valeur technique qui ne puisse prêter à aucune contestation.

B I B L I O G R A P H I E

- ORSTOM 1964/1968 : Monographie Hydrologique du Fleuve Sénégal
- ORSTOM 1964 : Remontée marine dans le Fleuve Sénégal
- SENEGAL-CONSULT 1970 : Projet d'un système de contrôle des débits dans le Bassin du Haut Sénégal
- SCET INTERNATIONAL 1971 : Mise en valeur de la cuvette de DAGANA
- SOGREAH 1971 : Modèle Mathématique du Fleuve Sénégal
- M. JUTON 1972 : Rapport Technique de Fin de Mission
- H. BENSOUSSAN 1973 : Problème de l'utilisation de l'eau du Fleuve Sénégal
- H. BENSOUSSAN 1973 : La crue 1972 et ses conséquences
- H. BENSOUSSAN 1973 : Les cultures de décrue 1972/1973
- K. HUTSAARS 1973 :
- SOGREAH 1973 :
- Schéma de principes détaillés Dossier en vue d'Appel d'Offres
 - Projet de schéma général d'aménagement des Périmètres de
 - Etude sommaire de la remontée marine
 - Barrage du Delta - Rapport Final
- Casier-pilote de MATAM
- Casier-pilote de NIANGA
- Casier-pilote de BOGHE
- NIANGA, MATAM, BOGHE, SALDE WALA



30	20	10	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90							
AUG				SEP				OCT				NOV				DEC			

FLEUVE SENEGAL

CRUE 1973

HYDROGRAMMES

H (IGN)
en m

